QUAND SURVIVRE DEVIENT UN DÉLIT : ENTRE LA CORRUPTION ROUTIÈRE ET LA PRÉCARISATION DE L'EMPLOI DES JEUNES TAXIMEN EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.

Par Sudi Merci Philemon | Mars 2026

"*Les tracasseries routières constituent une forme de corruption qui mine la confiance des citoyens envers l'Etat -Rapport de la commission nationale des droits de l'homme, 2024.*1

En République démocratique du Congo, la corruption ne se manifeste pas uniquement dans les hautes sphères de l'Etat. Elle s'inscrit aussi dans les gestes les plus ordinaires, dans les interactions quotidiennes entre citoyens et agent publics. Parmi ses formes les plus visibles et plus destructrices figure la corruption routière, particulièrement à Kinshasa ou chaque trajet d'un jeune taximan peut coûter plus que son salaire journalier, survivre devient donc un délit lorsque l'on ne peut circuler ni exercer son métier de taxi librement qu'en payant la corruption.

Malgré la ratification par la RDC de la convention des nations-unies contre la corruption (UNCAC)2 et l'existences de lois nationales visant à promouvoir la bonne gouvernance tels que : Loi n° 11/2002 portant répression de la corruption3, Loi n° 17/001 du 08 août 2017 portant code pénal dont certaines dispositions touchent la corruption, notamment dans la section des crimes et délits économiques et financiers4 et la Loi n° 18/001 du 09 janvier 2018 portant création et organisation de l'Inspection générale des finances (IGF) et d'autres mécanismes de contrôle5. Cependant ces pratiques corruptives persistent.et Dans le secteur de transport urbain, elles ont donné naissance à des expressions populaires telles que 'mbote ya likasu' symbole d'un système informel ou la loi est remplacée par le pot-de-vin.

Les jeunes taximen travaillent principalement dans le secteur informel, avec des revenus journaliers instables qui ne couvrent parfois pas les besoins de base. Chaque trajet peut devenir une source de conflit avec les agents de police, qui demandent régulièrement des pots-

1https://cndh.cd/wp-content/uploads/2025/10/Rapport-CNDH-2024-sur-la-situation-generale-des-droits-de-lhomme-en-RDC.pdf

2United Nations Convention against Corruption (UNCAC)**,** Nations Unies, 2003

3Loi n° 11/2002 portant répression de la corruption en République démocratique du Congo, Journal Officiel de la RDC, 200

4République Démocratique du Congo, Loi n° 17/001 du 08 août 2017 portant Code pénal, articles 147 à 150, Kinshasa, 2017

5République Démocratique du Congo, Loi n° 18/001 du 09 janvier 2018 portant création et organisation de l'Inspection générale des finances (IGF) et d'autres mécanismes de contrôle, Kinshasa, 2018.

© 2026 Par Sudi Merci Philemon. Tous droits réservés. Publié pour la première fois dans le cadre du Concours de rédaction pour les jeunes de la République Démocratique du Congo organisé par l'initiative GRACE (Initiative globale pour l'éducation et l'autonomisation des jeunes en matière de lutte contre la corruption) de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, en mars 2026. Aucune partie de cet essai ne peut être reproduite ou republiée sans l'autorisation écrite de l'auteur.

de-vin et les jeunes qui refusent de payer sont souvent menacés, arrêtés arbitrairement, ou voient leurs moto-taxi confisquées.6

Ces pratiques ont un impact direct sur la vie des jeunes. Face à ces obstacles quotidiens, certains jeunes abandonnent leur métier, découragés par un système qu'ils jugent injuste et corrompu. La précarité et le désespoir les conduisent parfois vers l'addiction des boissons fortement alcoolisées et d'autres distractions comme : winner bet, ngenge etc..pour juste fuir la réalité, aggravant ainsi leur vulnérabilité sociale et économique7.

La corruption routière est devenue un phénomène normalisé dans plusieurs quartiers de Kinshasa. Les jeunes et la population considèrent souvent le paiement de pots-de-vin comme le seul moyen de circuler librement ou d'éviter les sanctions injustes. Une étude menée par Transparency international RDC (2023) révèle que plus de 70% des jeunes travailleurs informels ont été confrontés à des demandes de pots-de-vin au moins une fois par semaine8.

Dans ce contexte, la police routière agit avec une grande latitude, exploitant la vulnérabilité économique des jeunes. L'effet cumulé est alarmant : baisse de motivation, perte de revenus, augmentation de stress, et pour certains abandons du métier de taximen. L'alcool devient un refuge face a l'impossibilité de vivre dignement de son travail, renforçant le cercle vicieux de la précarité et de l'exclusion sociale. 9

Cependant dans mon environnement immédiat ces pratiques ne relèvent pas d'une abstraction théorique mais d'une réalité quotidienne, brutale et profondément injustes. Un jeune orphelin de mon quartier, étudiant a l'université de Kinshasa et taximen à ses heures perdues, utilisais sa moto comme unique source de revenus pour financer ses études. Chaque course représentait pour lui bien plus qu'un simple transport ; c'était un pas vers son avenir, une tentative de sortir de la précarité.

Un jour, alors qu'il circulait avec tous ses documents en règle, il fut arrêté par des policiers qui lui reprochèrent une prétendue infraction « défaut de conformité technique » Malgré ses explications, il comprit qu'il ne s'agissait pas d'une question de légalité, mais d'argent, les agents exigeaient un pot-de-vin, ce que les jeunes taximen appellent communément 'mbote ya likasu' refusant de céder, par principe et par manque de moyens, il vit sa moto confisquée sur le champ et conduit vers un poste de police ,arrivé là-bas ce n'était plus l'infraction de faute de conformité technique comme fut invoquée précédemment, mais c'était devenue

6Radio Okapi, Jeunes taximen face à la corruption routière à Kinshasa, 2023
7UNICEF RDC, Rapport sur la vulnérabilité des jeunes urbains, Kinshasa, 2022
8Transparency International RDC, Corruption et secteur informel, Kinshasa, 2023
9Organisation mondiale de la santé, Alcool et comportements à risque chez les jeunes travailleurs, 2021.

© 2026 Par Sudi Merci Philemon. Tous droits réservés. Publié pour la première fois dans le cadre du Concours de rédaction pour les jeunes de la République Démocratique du Congo organisé par l'initiative GRACE (Initiative globale pour l'éducation et l'autonomisation des jeunes en matière de lutte contre la corruption) de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, en mars 2026. Aucune partie de cet essai ne peut être reproduite ou republiée sans l'autorisation écrite de l'auteur.

l'infraction d'outrage des agents de l'Etat. C'est ainsi que les policiers de circulation inventent des infractions pour justifier leur demande, sachant que les jeunes taximen n'ont pas ni recours juridique rapide ni protection sociale.

Depuis ce jour-là, ce n'est pas seulement un engin qui lui a été retiré, mais son espoir, incapable de payer les frais d'amendes pour récupérer sa moto, il été contraint de raté aussi les examens à la faculté faute de paiement et occupé à chercher les moyens pour récupérer sa moto, jusqu'à as- ce qu'il arriva à obtenir un prêt, qui le conduisit à vendre sa moto plu tard car incapable de rembourser le prêt et le découragement s'est installé. Comme beaucoup d'autres jeunes dans la même situation, il s'est tourné vers l'alcool fortement dosé pour oublier la frustration. Ce cas n'est pas isolé : il illustre comment la corruption routière transforme la survie en délit et l'effort en échec.

Dans ce contexte, la normalisation de la corruption prend une dimension encore plus dangereuse les jeunes finissent par intégrer l'idée que refuser de payer est une erreur, et que la justice ne protéger pas ceux respecter la loi. La conséquence est double : d'une part, une perte de confiance totale envers les institutions, et d'autres part une reproduction du système ou la corruption devient une règle implicite de fonctionnement social.

Cependant, face à cette réalité, une dynamique nouvelle émerge progressivement, portée par la jeunesse elle-même. A l'image de ce qui s'est produit en Indonésie10, les jeunes congolais commencent à utiliser les réseaux sociaux comme un outil de dénonciation et de mobilisation.

A Kinshasa, plusieurs vidéos des policiers entrain d'exiger des pots-de-vin ou d'inventer des infractions ont circulé sur TikTok et Facebook, suscitant l'indignation du public et attirant l'attention des autorités.

Ces initiatives montrent que les jeunes ne sont pas seulement des victimes de la corruption, mais aussi des acteurs capables de le combattre. Grace aux technologie numériques, ils peuvent documenter les abus, partager des preuves et mobiliser une solidarité collective. Cette forme d'activisme crée une pression sociale qui peut contraindre les institutions à agir, là où les mécanismes formels échouent.

10McCaughey&Ayers(2003) and vegh(2003) believe digital activism is a polical activism on the internet or political movement relying on it(Ozkulz,2021,p.61)

© 2026 Par Sudi Merci Philemon. Tous droits réservés. Publié pour la première fois dans le cadre du Concours de rédaction pour les jeunes de la République Démocratique du Congo organisé par l'initiative GRACE (Initiative globale pour l'éducation et l'autonomisation des jeunes en matière de lutte contre la corruption) de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, en mars 2026. Aucune partie de cet essai ne peut être reproduite ou republiée sans l'autorisation écrite de l'auteur.

Néanmoins, comme le souligne l'approche du plan d'action de la convention des nations-unies contre la corruption (UNCAC)11, cette mobilisation citoyenne ne peut produire des résultats les résultats durables sans le soutien d'institution étatiques fortes et crédibles.

La lutte contre la corruption ne peut reposer uniquement sur le courage des jeunes ; elle doit s'appuyer sur un système capable de protéger, sanctionner et rétablir la justice.

Ainsi, l'histoire de ce jeune taximan n'est pas seulement un témoignage individuel : elle est le reflet d'un système qui criminalise la survie et fragilise l'avenir. Mais elle est aussi un appel à l'action : celui de transformer la frustration en mobilisation, et la résignation en changement collectif.

En fin pour que survivre ne soit plus un délit et que la corruption routière soit réellement combattue, plusieurs mesures sont essentielles :

- Renforcement institutionnel :la police et les autorités judicaire doivent être indépendantes et capables de sanctionner les abus sans favoritisme
- Protection des jeunes travailleurs : création de mécanisme de signalement anonymes et de recours juridique,
- Activisme numérique : encourager les plateformes citoyennes pour dénoncer la corruption et documenter les abus.
- Sensibilisation et formation ; éducation des jeunes sur leurs droit et stratégies collective pour résister à la corruption.
- Sanction judiciaire visible ; publier les décisions de justice pour montrer que la loi s'applique réellement, même face aux policiers abusifs.

L'efficacité de ces mesures repose sur une approche conjointe jeunesse-institutions, la mobilisation citoyennes peut pousser les autorités à agir, tandis que les institutions solides peuvent pérenniser les reformes.

11Office des nations-unis contre la drogue et le crime ,convention des nations-unies contre la corruption(UNICAC),2003

© 2026 Par Sudi Merci Philemon. Tous droits réservés. Publié pour la première fois dans le cadre du Concours de rédaction pour les jeunes de la République Démocratique du Congo organisé par l'initiative GRACE (Initiative globale pour l'éducation et l'autonomisation des jeunes en matière de lutte contre la corruption) de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, en mars 2026. Aucune partie de cet essai ne peut être reproduite ou republiée sans l'autorisation écrite de l'auteur.

Références

I. https://cndh.cd/wp-content/uploads/2025/10/Rapport-CNDH-2024-sur-la-situation-generale-des-droits-de-lhomme-en-RDC.pdf

II. United Nations Convention against Corruption (UNCAC)**,** Nations Unies, 2003

III. Loi n° 11/2002 portant répression de la corruption en République démocratique du Congo, Journal Officiel de la RDC, 200

IV. République Démocratique du Congo, Loi n° 17/001 du 08 août 2017 portant Code pénal, articles 147 à 150, Kinshasa, 2017

V. République Démocratique du Congo, Loi n° 18/001 du 09 janvier 2018 portant création et organisation de l'Inspection générale des finances (IGF) et d'autres mécanismes de contrôle, Kinshasa, 2018.

VI. Radio Okapi, Jeunes taximen face à la corruption routière à Kinshasa, 2023

VII. UNICEF RDC, Rapport sur la vulnérabilité des jeunes urbains, Kinshasa, 2022

VIII. Transparency International RDC, Corruption et secteur informel, Kinshasa, 2023

IX. Organisation mondiale de la santé, Alcool et comportements à risque chez les jeunes travailleurs, 2021

X. McCaughey&Ayers (2003) and vegh (2003) believe digital activism is a polical activism on the internet or political movement relying on it (Ozkulz,2021, p.61)

XI. Office des nations-unis contre la drogue et le crime, convention des nations-unies contre la corruption (UNICAC), 2003

© 2026 Par Sudi Merci Philemon. Tous droits réservés. Publié pour la première fois dans le cadre du Concours de rédaction pour les jeunes de la République Démocratique du Congo organisé par l'initiative GRACE (Initiative globale pour l'éducation et l'autonomisation des jeunes en matière de lutte contre la corruption) de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, en mars 2026. Aucune partie de cet essai ne peut être reproduite ou republiée sans l'autorisation écrite de l'auteur.